

Arrêté du 13 juin 2012 portant désignation des membres du jury national de l'examen de contrôle des connaissances prévu par l'article 6 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973
NOR : JUSC1224770A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973, modifié, relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire et notamment son article 6 ;

Vu la proposition de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 20 février 2012;

Vu l'avis de la Fédération générale des clercs et employés de notaire en date du 22 mars 2012 ;

Vu l'avis du conseil supérieur du notariat en date du 22 mai 2012 ;

ARRÊTE :

Article 1

Le jury de l'examen de contrôle des connaissances prévu par l'article 6 du décret du 5 juillet 1973 susvisé est composé ainsi qu'il suit :

I – TITULAIRES

M. Jacques BICHARD, président de chambre à la cour d'appel de Paris ;

M. Philippe DELMAS SAINT-HILAIRE, professeur des universités à l'université Bordeaux IV ;

Maître Jean-Marie VAUCHELLE, notaire à Le Mesnil Esnard ;

Maître Nathalie COUZIGOU-SUHAS, notaire à Paris ;

Maître Hugues LEMAIRE, notaire à Comines ;

Mme Valérie COTTET, notaire-assistant à Noailles.

II – SUPPLEANTS

M. Serge ROQUES, vice-procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris ;

Monsieur Eric FONGARO, maître de conférences à l'université Bordeaux IV ;

Maître Michel CAMOZ, notaire à Chambéry ;

Maître Damien DELEGRANGE, notaire à Attigny ;

Maître René LE FUR, notaire à Audierno ;

M. Guy RONCO, notaire-assistant à Meaux.

Article 2

L'arrêté du 15 juillet 2009 portant nomination du jury national de l'examen de contrôle des connaissances prévu par l'article 6 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 est abrogé.

.../...

Article 3

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 13 juin 2012.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des affaires civiles et du sceau,

Laurent VALLÉE